Déclaration préalable de l'UNSA Education 64 au CTSD

du vendredi 03 février 2017.

L'UNSA Education 64 se félicite qu'enfin la dotation départementale soit nettement positive avec les 11 postes supplémentaires. C'est en partie le résultat de la « convention ruralité » signée en juillet dernier entre le préfet et l'association des maires du département. Mais l'UNSA Education 64 remarque qu'à nouveau la répartition académique des moyens se fait sur la base de critères qui laissent de côté la vive concurrence scolaire à laquelle les écoles publiques du département sont confrontées, et ne tient que partiellement compte de la caractéristique principale qui fait du 64 le seul département français à avoir deux langues régionales en son sein.

Monsieur le Directeur Académique, les représentants de l'UNSA Education regrettent une nouvelle fois que la presse soit informée avant les représentants du personnel de vos propositions. C'est une marque de mépris vis à vis du travail que nous menons auprès de nos collègues, des partenaires de l'école et de vos services. Le dialogue social mérite mieux.

En revanche, l'UNSA Education 64, soucieuse de garantir la transparence de nos travaux, vous remercie d'avoir répondu favorablement à nos demandes concernant le bilan de la répartition des moyens du 1er degré dans le département par type de missions et concernant la répartition des effectifs bilingues par classe d'âge. Depuis l'an dernier, nous souhaitions aussi connaître la répartition des élèves qui suivent les expérimentations d'enseignement en immersion.

Au delà de la forme, les propositions que vous faites aujourd'hui nous apparaissent déséquilibrées. Alors que nous bénéficions d'une dotation de 11 postes, le différentiel entre les ouvertures et les fermetures de classe n'est que de 1,75. Par contre, les postes qui seront soumis à profil continuent à augmenter + 3,83 ETP pour confirmer notre rang de premier département à ce niveau !

L'UNSA Education 64 se réjouit de la création des 4,5 postes supplémentaires en RASED auxquels s'ajoutent les moyens attribués à l'ASH.

Par contre, l'UNSA Education considère le nombre de fermetures définitives bien trop important au regard de notre dotation. Nous considérons que pour plusieurs d'entre elles, la prudence devrait vous conduire à les placer dans la liste des fermetures révisables. De même, certaines ouvertures conditionnelles devraient, selon l'UNSA Education, être d'ores et déjà confirmées. Vos propositions en l'état sont tellement déséquilibrées qu'elles ont permis à la presse locale ces derniers jours de titrer « 5 postes ouverts, 19 fermés…mais où sont passés les 11 postes supplémentaires ? » Quel mauvais effet !

Comme les années précédentes les priorités ministérielles manquent d'accompagnement localement.

Le ministère a fixé dès l'an dernier la direction en indiquant qu'une attention particulière se devait d'être portée par l'IA-DASEN aux écoles ayant une Ulis dans les opérations de carte scolaire. Nous pensions cette année que les documents préparatoires feraient apparaître cette commande. Force est de constater qu'il n'en est rien. Les élèves fréquentant ces dispositifs ne sont toujours pas intégrés dans les effectifs des classes et de l'école. Ils sont pourtant bien là et nos collègues ne ménagent pas leurs efforts pour leur suivi pédagogique. Monsieur le Directeur Académique, l'UNSA Education vous demande de respecter la parole ministérielle et d'augmenter le taux d'encadrement dans ces écoles.

L'autre axe essentiel ministériel se situe dans la poursuite et le développement des dispositifs « moins de 3 ans ». Sur ce sujet, le peu d'enthousiasme départemental s'est complètement éteint. Avec 8 sites seulement, nous apparaissons proportionnellement au nombre total d'emplois comme bon dernier des départements de l'Académie. Aucun site supplémentaire à cette rentrée et qui plus est, une gestion des sites existant loin d'être à la hauteur des besoins. La classe des TPS doit compter un maximum de 15 élèves. Comment la faire fonctionner quand les autres classes de l'école atteignent dès la rentrée de septembre 29 élèves de moyenne ?

La scolarisation des TPS est aussi une priorité pour les zones rurales ou urbaines défavorisées. L'UNSA Education se réjouit de constater que la définition de ces zones a permis cette année à des communes d'en bénéficier. Mais dans le même temps, l'écart entre les prévisions des directeurs et les prévisions des IEN qui figurent dans les documents préparatoires nous montre que pour 25 de ces écoles les IEN ont enlevé 100 élèves. Les 219 TPS prévus par les directeurs ne sont plus que 119. Monsieur le Directeur Académique vous vous satisfaisiez des constats de rentrée 2016 qui faisaient apparaître une nette progression de la scolarisation des 2 ans. Pourquoi vouloir aujourd'hui minimiser ce besoin social et éducatif?

L'aide aux enfants en difficulté qui rejoint le nécessaire effort de l'Education Nationale en matière de réduction des écarts se traduit entre autre par l'instauration des postes « Plus de Maîtres que de Classe ». L'UNSA Education 64 se satisfait de la reconduction pour 3 années supplémentaires des postes ouverts à la rentrée 2014. Par contre, le seul poste créé marque le net fléchissement dans les créations de ce type de poste. Nous le regrettons car de nombreux projets ne pourront voir le jour.

Nous ne comptabilisons pas comme tels les ½ postes PMQC liés aux mises en place de nouveaux RPI. Ces postes ne sont pas de même nature et devraient, selon nous, être identifiés autrement.

L'UNSA Education a participé au côté des enseignants au dialogue d'accompagnement pour restructurer le tissu scolaire rural. Nous regrettons vivement que certains maires ruraux se soient enfermés dans la logique du slogan « un clocher = une école ». A l'inverse, nous félicitons les communes qui s'engagent pour le plus grand bénéfice de leurs enfants à coopérer avec les communes voisines même si cela s'accompagne de choix budgétaires lourds.

L'UNSA Education 64 par contre reste toujours opposé à des RPI en périphérie des villes où la démographie est en constante croissance. Des RPI qui compteraient trop d'élèves et trop de classes iraient à rebours de l'intérêt de nos élèves et de leurs parents.

Si vos décisions devaient en rester là, nous relevons que nombre d'écoles du département dépassent largement les taux d'encadrement fixés par nos mandats : 26 écoles maternelles, 18 écoles élémentaires, 16 écoles primaires, 3 RPI dépassent les 24 élèves par classe. 8 écoles maternelles dépassent même les 27 élèves par classe et l'une atteint 33,50 sans qu'une proposition d'ouverture ne soit faite ! Monsieur le Directeur Académique, il est encore temps de corriger votre copie en tenant compte de nos remarques !

Parce qu'à l'UNSA Education nous sommes convaincus que seule l'Ecole Publique est garante de la démocratisation de l'éducation dans notre pays, que seule l'Ecole Publique fixe le cadre qui permet d'éduquer les futurs citoyens à l'esprit critique, à la liberté de conscience, au respect mutuel et à l'acceptation des différences, nous sommes persuadés qu'elle restera, malgré les replis identitaires et culturels auxquels on assiste, l'espace d'ouverture au monde dont nos élèves ont besoin. Renforcer l'Ecole Publique dans les Pyrénées-Atlantiques est la tâche qui nous incombe à tous, enseignants et non enseignants.